Edito et résumé du bilan

Après les réflexions sur le rôle du vinOpôle fin 2019 et la nouvelle organisation mise en place, l'ensemble des partenaires avait accepté début 2020 de se donner le temps de la réflexion pour s'approprier cette approche "grand futur" et déterminer les thématiques devant être explorées. Malgré les ralentissements dus au COVID, après deux ans de travail, la fin de l'année 2021 voit clairement se formaliser des thématiques à approfondir pour fournir à la filière, dans les années à venir, des résultats de recherches et d'expérimentations qui, nous l'espérons, faciliteront le moment venu les évolutions des entreprises et des domaines de notre filière vigneronne.

Ainsi en 2020, trois défis ont été formalisés :

- Diversification agronomique, les viticultures de demain
- Bâtiments d'exploitations et process de fabrication du futur
- Vignerons et vigneronnes du futur et parties prenantes de la filière

Dès fin 2020, en s'appuyant sur le projet de refonte du chai du lycée d'Amboise, une première séance de créativité (malheureusement en visio) a mis l'accent sur la problématique majeure des bâtiments d'exploitations du futur.

En 2021 les partenaires ont, en complément des défis, défini deux enjeux majeurs (qui n'excluent pas d'autres enjeux bien sûr) :

- La diminution des gaz à effet de serre et plus particulièrement du CO2 avec
  - La diminution de la consommation
  - Le stockage et la réutilisation du CO2 produit
  - La captation du Carbone dans les sols
- La gestion de l'eau
  - La diminution des besoins en eau
  - La préservation de la qualité de l'eau, en particulier par la gestion des eaux usées

Fort de ces réflexions, le vinOpôle s'est doté d'une **Feuille de route** validée lors de l'AG du 30 avril 2021, qui reprend ses missions, ses défis et ses enjeux.

A partir de cette feuille de route, des travaux pour identifier les thématiques de travail ont commencé. Pour cette étape, le vinOpôle s'est fait accompagner par une société spécialisée : NEKOE.

Dans un premier temps, le **2 juillet 2021**, les partenaires ont été sollicités pour déterminer leurs priorités puis, le **22 octobre 2021**, à partir de l'expression de ces priorités, nous avons réuni, pour une séance de créativité, des groupes composés de spécialistes très variés, externes à notre filière, associés à de jeunes vignerons.

De travaux menés en 2021 sont sorties les grandes thématiques qui vont sous-tendre les travaux de 2022. Nous les résumons ci-dessous **avec précaution car elles sont plus complexes qu'une simple phrase ne le laisse supposer** :

- Les sols : élément clé de l'adaptation aux évolutions climatiques
- Les nouveaux systèmes agronomiques et les co-produits de la vigne

- La vigne "cocon" au sens de vigne totalement protégé (Indoor) : sujet polémique mais qu'il convient de ne pas étouffer au risque que d'autres s'en emparent
- L'analyse des process de fabrication (analyse des flux principaux et annexes de tout le process au chai) et les valorisations de ces flux (CO2, énergies, déchets, eau …)
- La mutualisation / la coopération dans les process de fabrication et les bâtiments et l'intérêt des zones Eco-agroartisanales ???
- La boite à outils 2050 du vigneron
- L'approche psycho-sociologique des ressources humaines (tant chef d'exploitation que collaborateurs)
- L'entourage et la coopération autour des vignerons

Pour 2022 nous prévoyons, sur chaque thématique, de constituer un groupe très restreint composé de spécialistes issus des partenaires pour faire un premier "état de l'art". Cet "état de l'art" sera ensuite complété par un travail en groupe plus élargi et par un espace participatif sur le site internet. Cela permettra de bâtir des projets non redondants avec l'existant ; de définir des porteurs de projet et des équipes-projet ad-hoc au sein des partenaires et de rechercher les financements les plus adaptés.

Pour compléter ce panorama, il est intéressant de noter que des thématiques telles que « la qualité des vins et les techniques œnologiques », « la commercialisation des produits », « le management de l'entreprise », par exemple, ne sont pas ressorties des travaux.

Ce sont probablement des sujets, par ailleurs très bien identifiés dans les CAP filières, où tous les travaux et expérimentations en cours, les soutiens des différents organismes paraissent suffisants et où la notion de "recherche pour le grand futur" n'est pas pertinente.

Sur ce bilan 2021, notons aussi que les méthodes de travail au sein du vinOpôle se sont structurées avec une réunion de bureau tous les 15 jours et un échange avec l'ensemble des partenaires, en visioconférence, tous les mois. Ceci permet d'avoir des points réguliers sur l'avancée des travaux et d'enrichir les échanges avec les idées de chacun.

Pour conclure, nous voudrions insister sur la participation très active et permanente des membres du bureau ; la participation fluide de tous les partenaires tant dans les réunions mensuelles que dans les séances de travail ; le soutien jamais démenti, même en cette période compliquée, de la région Centre Val de Loire et l'enthousiasme des jeunes vignerons lorsqu'ils sont intégrés à des groupes de réflexion. En maintenant cette dynamique, le bilan 2022 devrait être riche de projets ambitieux pour nourrir notre "grand futur".

Florence Veilex

Travaux de créativité

A- Travail avec Nekoé – Séance du 2 juillet 2021 et intersession de juillet à octobre

Les partenaires se sont réunis pour réfléchir aux 3 grands Défis de la filière.

Présents : BADIER Michel, BAILLON Romain, BAROU Vincent, BENARD Guillaume, BOUQUIN Mikael, CAMUS Sébastien, COULON-LEROY Cécile, DASPRES Nicolas, DAUBERCIES Hugues, DEFROCOURT Isabelle, DELARUE Azéline, DUBOIS Audrey, GALLET François, GASNIER Marie, GENET Jean-Pierre, GOULET Etienne, GRIBOVAL Sydney, GUIVARC'H Nathalie, HENO Joel, LAFOND David, MADIOT Nathalie, MERDY Mélissa, MOUZET Anne-Sophie, NIVET Vincent, PERAT Julien, POIRIER Valentin, POLLEAU Laurent, PRIMAULT Julien, SITNIKOFF Françoise, TOYER Baptiste, WEIDMANN Cécile.

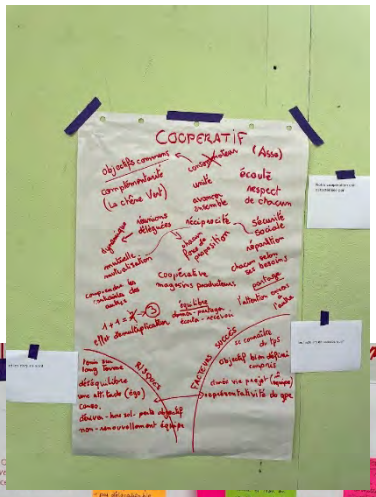

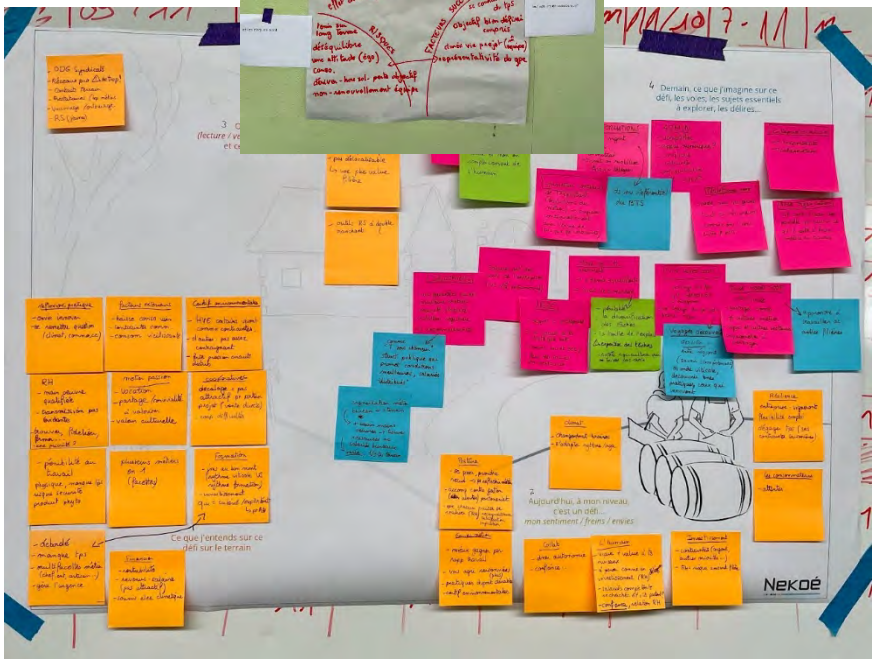

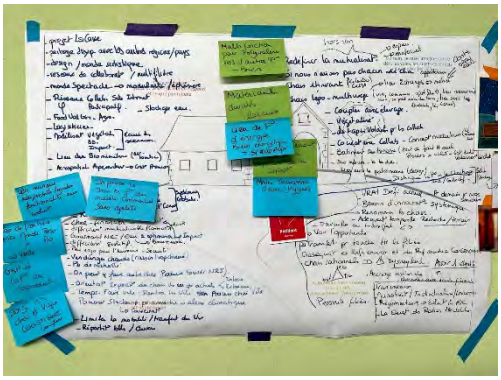

Les principaux points abordés lors de la journée du 2 juillet ont été ensuite analysés et discutés lors de l'intersession entre NeKoé et le vinOpôle. Les éléments ont été classés en deux catégories : les sujets identifiés mais soit déjà traités par la filière, soit non retenus pour la deuxième session de créativité du 22/10, et les axes de travail sur lesquels nous voulions que les professionnels extrafilières réfléchissent. Les résultats issus de ce travail, par défi, sont présentés ci-après.

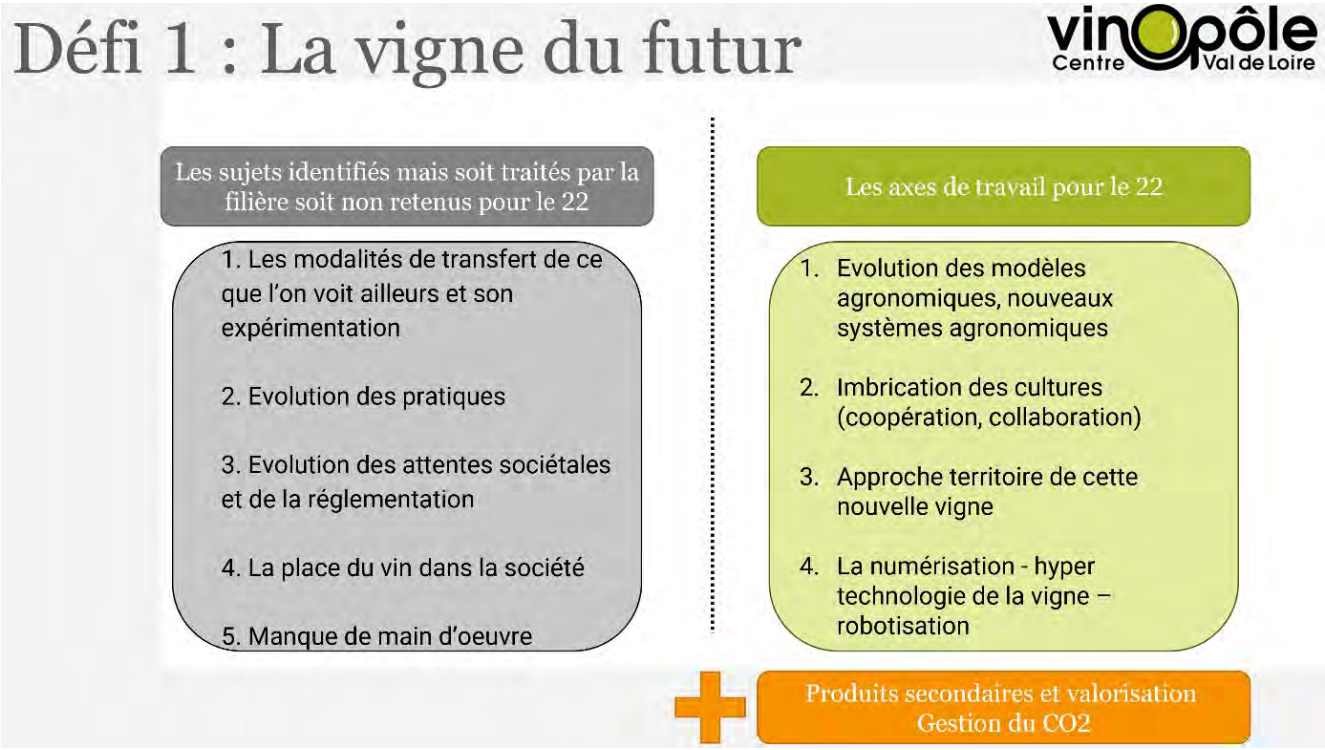

Défi 2 : Le bâtiment du futur

Les sujets identifiés mais soit traités par la filière soit non retenus pour le 22

1. Lieu moins consommateur d'énergie et de ressources
2. Lieu utilisé par l'homme qui travaille la vigne (ergonomie...)
3. Lieu difficile à transmettre

Les axes de travail pour le 22

1. Lieu qui ne consomme pas d'énergie et/ou qui en produit
2. Un lieu évolutif (modulable, adaptable) et polyvalent qui change, se déplace, s'agrandit, se rétrécit voire se démolit au fil des besoins
3. Lieux avec espaces mutualisés, coopératifs et espaces individuels

\+ Produits secondaires et valorisation
Gestion du CO2 impact

Défi 2 : le bâtiment du futur

Nous sommes en 2040, le bâtiment est devenu **un élément modulable, adaptable, polyvalent**, qui change, se déplace, s'agrandit, se rétrécit, **disparaît** au fil des besoins, du vin, de son stockage, des co produits de la vigne mais aussi des autres productions du territoire.
C'est aussi un lieu qui **consomme pas** et/ou **qui peut produire de l'énergie, un lieu où cohabite des espaces mutualisés, coopératifs et individuels**

Concrètement cela veut dire quoi comme projet pour le futur ?

Groupe de travail prévu :
Entreprise dans l'énergie, entreprise dans les énergies renouvelables, ingénieur matériaux, architecte, ingénieur du monde du spectacle,
+ 2 vignerons

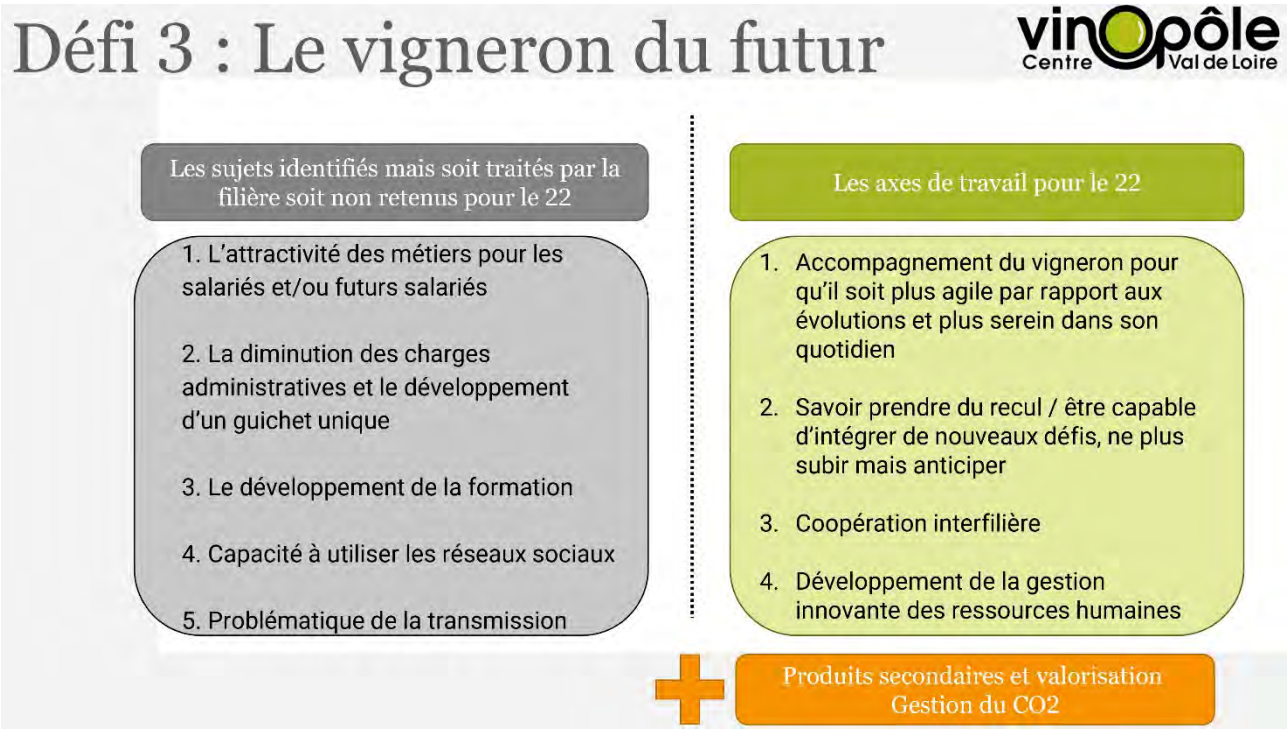

Ces synthèses ont servi de fil conducteur pour la préparation de la séance de travail du 22 octobre. Elles ont notamment permis d'identifier des structures et personnes ressources à contacter pour le travail en atelier de créativité.

Ce travail a été fait durant l'intersession de juillet à octobre. Ci-après contacts pris, ayant abouti ou non.

B- Travail avec Nekoé – séance du 22 octobre 2021

Participants : Franck BAECHLER (Agriculteur grandes cultures), Fabrice BRAULT (Club Industrie du futur), Anne CHAVIGNY (Groupe CHAVIGNY), Christophe COLAS (Société SMARTOME), Eric DE LA ROCHERE (FI BOIS), Azeline DELARUE (vigneronne Bourgueil), Charlotte DENIS (Vigneronne Touraine), Emilie DESTANDAU (Université Orléans), Nathalie FLABEAU (CA37), Thomas FRISSANT (vigneron Amboise), Jérémy LAJOUX (Vigneron Vouvray), Frederic LANJOUERE (Bâtisseur de l'éphémère), Audrey LAVIELLE (CER France), Arnaud LEBERT (LA RESSOURCERAIE), Mathieu LOOS (TERRES INOVIA), Guillaume MOCQUART (NORSYS), Elisabeth PATOUILLARD (CRESITT), Clément PICHOT (GRDF 37), Karl-Frédéric REUTER (AOC Conseil), Francoise SITNIKOFF (Université Tours), Laurent THIBAUD (Etude TAPHINAUD), Laurent TROUBAT (Vigneron Puy Notre Dame), Irène TROUSLARD (APECITA), Jérémy VILLEMAINE (Vigneron Touraine)

Exemples de cogitation

Il s'agit ici de laisser libre cours à l'imagination des participants afin qu'ils s'approprient les sujets et on voit qu'ils ont parfaitement compris le but de l'exercice…

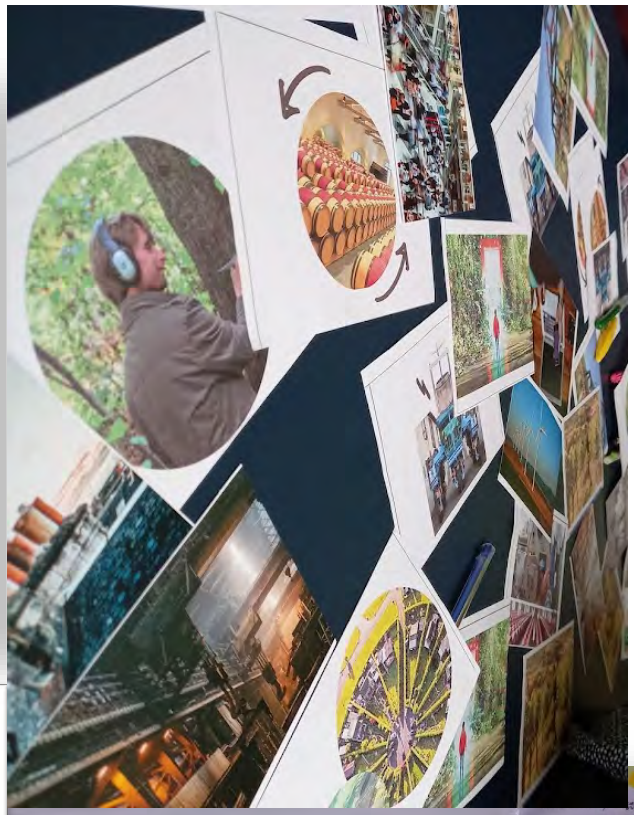

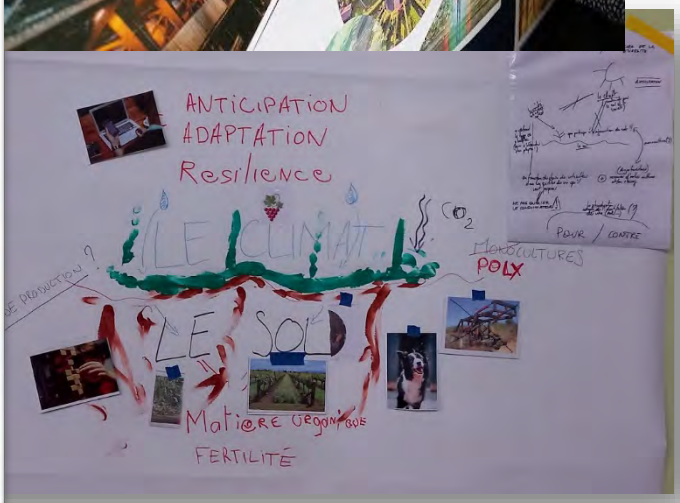

C- Synthèse de la session de créativité du 22/10/2021

Après cet après-midi de créativité, un travail de synthèse a été réalisé par le vinOpôle. Les résultats sont présentés dans les pages suivantes.

Défi 1 : LeS vignes du futur

Les sujets identifiés dans la phase d'ideation

1. Améliorer la qualité des sols est un sujet majeur car :
   1. Améliore CO2 / carbone
   2. Améliore équilibre hydrique
2. Impératif de penser à la connectivité
3. Faut-il sortir du cadre pour inventer d'autres modes de culture ?
4. La vigne cocon : sujet que l'on ne peut pas ignorer
5. Est-ce que le vigneron doit s'adapter aux consommateurs ou le consommateur aux vignerons ?

Les potentiels projets

1. La fertilité des sols et la « robustesse des sols viticoles »
2. Les nouveaux systèmes de cultures avec cultures imbriquées intégrant de nouvelles productions, plus de biodiversité => + viabilité
3. La revalorisation des co-produits et des déchets générés
4. La vigne dans un cocon connecté

Défi 1 : LeS vignes du futur

CE QUE NOUS RETENONS / FILS A TIRER :

SOLS :
La thématique la plus fortement ressortie des travaux : caractéristiques des sols, c'est quoi un sol fonctionnel pour les vignes du futur ?

CULTURES IMBRIQUEES / BIODIVERSITE :
Rejoint fortement les travaux du 2 juillet, avec renforcement de l'échelle des territoires et l'intégration de la filière animale dans la réflexion. Conforte l'intérêt d'une étude préalable (projet à améliorer sur la base du projet non retenu par l'OFB) - dès aujourd'hui chez les jeunes vignerons sentiment de manque d'expertises pour planter pour le futur-

CO PRODUITS :
La valorisation des co-produits et des déchets apparait comme un champ de recherche à poursuivre et à renforcer en lien avec la partie bâtiment

VIGNE COCON = TECHNO VIGNE :
Sujet que l'on ne peut oublier même si il est dérangeant et probablement limité à des utilisations très précises (co produits, pépinières, cosmétologie, pharmaceutique, autres ....)
=> refaire groupes de réflexion pour mieux formaliser les recherches

Défi 2 : Les bâtiments du futur et les process de production

Les sujets identifiés dans la phase d'idéation

1. Réfléchir au process de production pour l'optimiser : utiliser le matériel > 10% du temps par mutualisation ou échelonnage du process
2. Optimiser l'ensemble des énergies soit par recyclage : eau, dégagements naturels (CO2, méthanisation) en s'associant avec d'autres métiers, soit par mutualisation des process
3. Faire le bâtiment dans une zone agro-artisanale pour plus de coopération et d'entraide
4. Faire des territoires ruraux un lieu de productions multiples (énergie, matériaux, vins, produits secondaires) qui nécessite une centralisation et miniaturisation

Les potentiels projets

1. Optimiser le process, le modéliser comme des process industriels avec toutes les productions (CO2, eau et autres)
2. Travailler sur tout le cycle de l'énergie : énergies consommées et produites et leur intégration dans l'écosystème local
3. Travailler à la mutualisation des bâtiments (transformation culturelle, sans être sur le modèle de coopérative) sur l'ensemble de la chaine de valeur (vins et autres produits)

Défi 2 : Les bâtiments du futur et les process de production

CE QUE NOUS RETENONS / LES FILS A TIRER :

PROCESS DE PRODUCTION :

1. Il faut déjà modéliser le process de production et tous ses flux
2. Identifier toutes les productions
   - Vins
   - Productions secondaires
   - Energies produites et consommées
   - Déchets
3. Quantifier les ordres de grandeur pour estimer ce qui mérite d'être approfondi
4. Voir s'il existe des optimisations possibles (temps mobilisation matériel de vinification : 10%)

BATIMENT COOPERATIF : intra et interfilière

Sujet qui sort à la fois des groupes de réflexion et des projets de jeunes vignerons (Amboise, Muscadet).

Va jusqu'à l'intégration à l'échelle du territoire « zone agroartisanale »

=> besoin d'un groupe spécifique avec les jeunes concernées et les collectivités territoriales pour voir s'il y a matière à lancer une expérience grandeur nature qui intègre les résultats du premier point (par exemple gestion CO2 avec maraichage)

Défi 3 : Les vignerons du futur

Les sujets identifiés dans la phase d'ideation

1. Travailler la coopération jusqu'aux terres en commun, savoir faire adhérer les voisins
2. Réfléchir à un territoire qui imbrique cultures et métiers différents où le vigneron est un **co-**pilote
3. Travailler la polyvalence pour savoir se réadapter à chaque instant
4. Savoir changer de chemin tout en gardant le même cap, voir loin
5. Développer la vision du vigneron sur un environnement plus vaste que le sien pour mettre en place de la coopération en lien avec ses différents acteurs
6. Développer « l'entourage » du vigneron

Les potentiels projets

1. Boite à outils de pilotage version 2050
2. Mutualisation de la gestion des RH
3. Parties prenantes : Intégration du vigneron dans son écosystème local et territorial (développement de la coopération) - sociologie des jeunes vignerons : séparation espace pro / vie personnelle
4. Travail sur la réglementation

Défi 3 : Les vignerons du futur

CE QUE NOUS RETENONS / FILS A TIRER :

BOITE A OUTILS :
Version 2050 (vision vigneron prévaut sur vision administrations)
Rejoint tous les travaux de l'ARFV, à discuter avec eux

SOCIOLOGIE :
La question de la « posture » du vigneron revient comme le 2 juillet.
Probablement une réflexion psycho-sociologique à lancer. A discuter avec l'université plus en détails.

L'ENTOURAGE et LA COOPERATION :
Intègre trois problématiques :
1 – le support du vigneron dans son métier (parrain, coach, techniciens, juristes …)
2 – le vigneron dans ses relations avec son territoire (autres cultures, voisinage …)
Refaire un petit groupe pour voir comment on aborde cette problématique
3 – la viabilité des nouveaux systèmes économiques induits

Ce travail accompli durant l'année 2021 doit permettre aux partenaires du vinOpôle de déposer des projets sélectionnés parmi les « potentiels projets » en lien avec les sujets identifiés.